



HAL
open science

Les fouilles de Gergovie : campagnes de 1943 et de 1944

Jean-Jacques Hatt

► To cite this version:

Jean-Jacques Hatt. Les fouilles de Gergovie : campagnes de 1943 et de 1944. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1947, 5 (2), pp.271-300. <10.3406/galia.1947.2042>. <hal-01920399>

HAL Id: hal-01920399

<https://hal.science/hal-01920399v1>

Submitted on 27 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



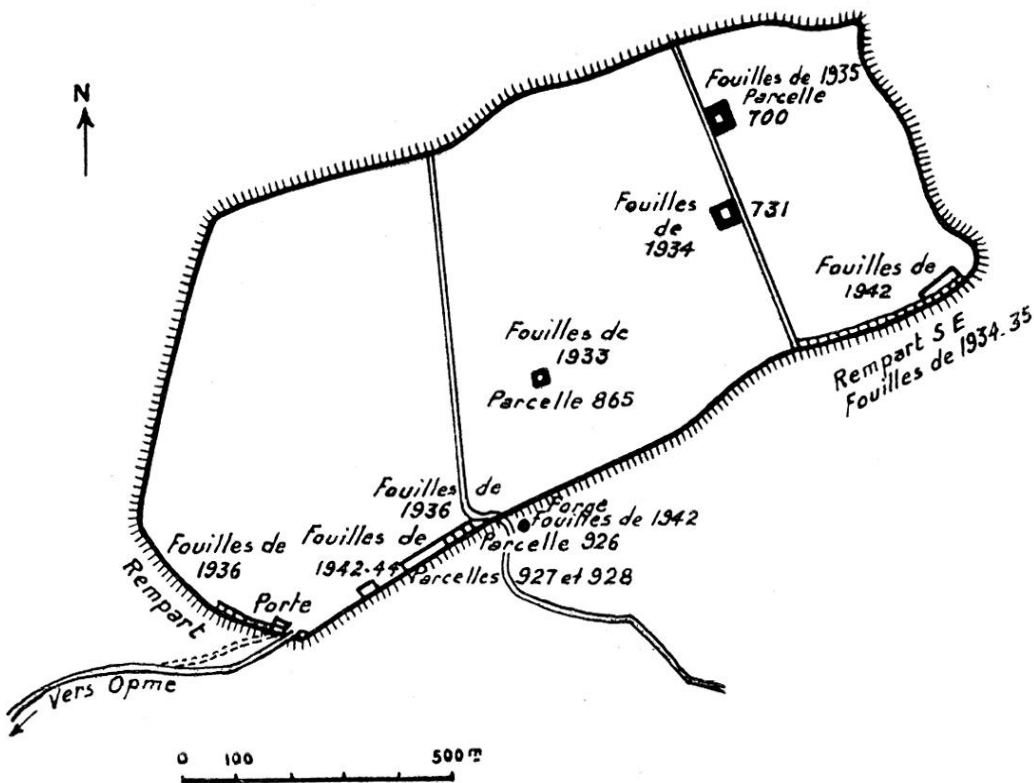
Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

LES FOUILLES DE GERGOVIE

CAMPAGNES DE 1943 ET DE 1944

par M. Jean-Jacques HATT

Les deux campagnes de fouilles de 1943 et de 1944 sur le plateau de Gergovie nous ont permis de compléter le plan des constructions dégagées en 1942, dans la partie centrale du plateau (bourgade artisanale gallo-romaine précoce)¹. Elles nous ont donné l'occasion de préciser la succession chronologique des divers aménagements: enceintes, couches d'argile, pièces d'habitation ou échoppes d'artisans.



Plan schématique de l'oppidum donnant l'indication des points de fouilles jusqu'en 1944.

(1) Voir *Gallia*, II, 1943, p. 71-124: *Les fouilles de Gergovie: Historique*, par A. GRENIER; *La campagne de 1941*, par J. LASSUS; *La campagne de 1942*, par J.-J. HATT.

A) *Les enceintes.*

L'enceinte celltique (*e*), dont nous n'avons trouvé en 1942 qu'un tronçon de quelques mètres, a été dégagée dans la partie occidentale du

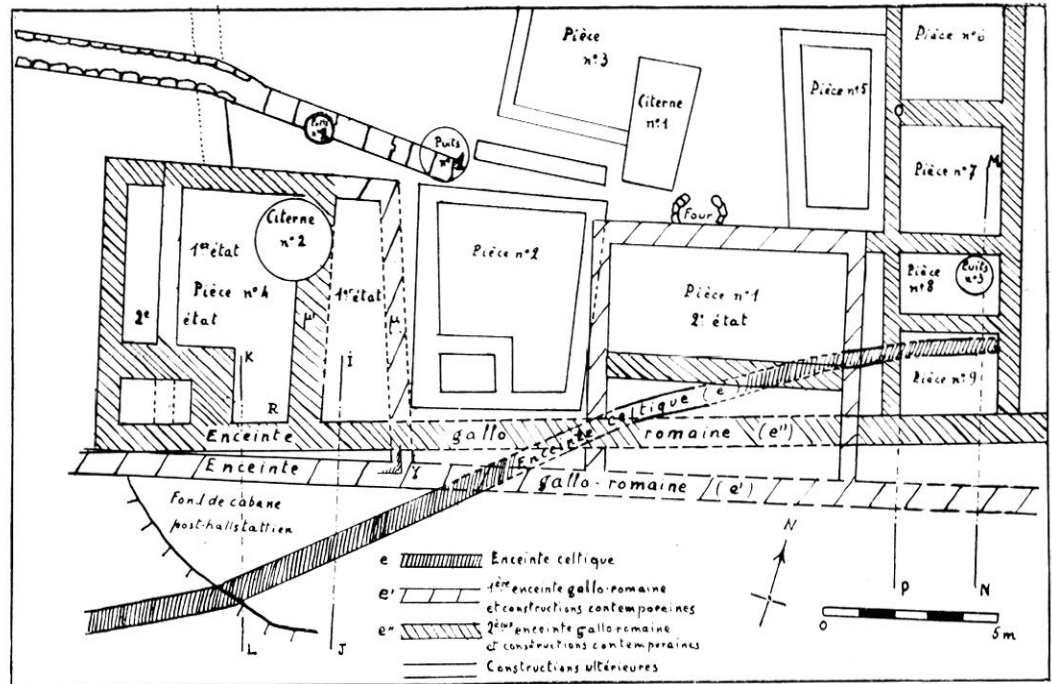


FIG. 1 a. — Plan de la partie dégagée en 1943-1944.

chantier, où elle se poursuit suivant une ligne continue, sur une longueur de 40 m. environ (fig. 1 a). Très large à la base, et très épaisse, elle se présente sous la forme d'une double ligne de gros blocs de basalte, appareillés avec soin, posés à même l'argile basaltique; l'intérieur est un mélange de terre et de pierrailles. A l'o. du point I (fig. 1 b), ses fondations se trouvent à l'intérieur d'une couche noire, très grasse, riche en débris de toutes sortes: ossements d'animaux, charbons de bois, éclats de silex, tessons de type posthallstattien. Cette couche, qui paraît strictement localisée aux environs du point L (fig. 1 b), occupe un espace de 10 m² environ, coïncidant avec une petite terrasse, aménagée par la main de l'homme dans les éboulis et l'argile basaltique. Elle déborde assez largement le tracé de l'enceinte celltique et se trouve limitée, au s.-o., par un ressaut du basalte (fig. 1 b). Elle est antérieure au mur d'enceinte celltique, dont la date ne saurait être remise en question. Il existait donc à cet endroit un fond de cabane (fig. 1 a), dont la fouille méthodique nous a fourni, en 1944, un certain nombre de fragments céramiques posthallstattiens et une pointe de flèche en silex taillé (fig. 8, n° 5).

L'enceinte s'interrompt à la hauteur de l'angle de murs Y. Cette solution de continuité s'explique par une destruction, et non par une porte. Vers l'e., nous en avons trouvé quelques traces notables, au s. de la pièce n° 1 et dans le sous-sol de la pièce n° 9. Elle suivait donc un tracé sinueux.

La première enceinte gallo-romaine (e') a été dégagée (fig. 2), à l'o. de l'angle de murs Y, sur une longueur de 7 m. environ. Elle est encore assez bien conservée. Le mode de construction de ce rempart est très différent de celui du rempart celtique mis au jour à l'e. et à l'o. du plateau. Contrairement à la muraille celtique, elle n'est pas très épaisse (0 m. 50 environ) et est constituée par de gros moellons inégaux, gauchement maçonnés avec un mélange d'argile et de chaux mal cuite. La muraille gallo-romaine du centre du plateau ne dépassait certainement pas 2 m. de haut, alors que l'enceinte celtique atteignait certainement 4 ou 5 m. Il est vrai que l'escarpement tenait déjà lieu de défense.

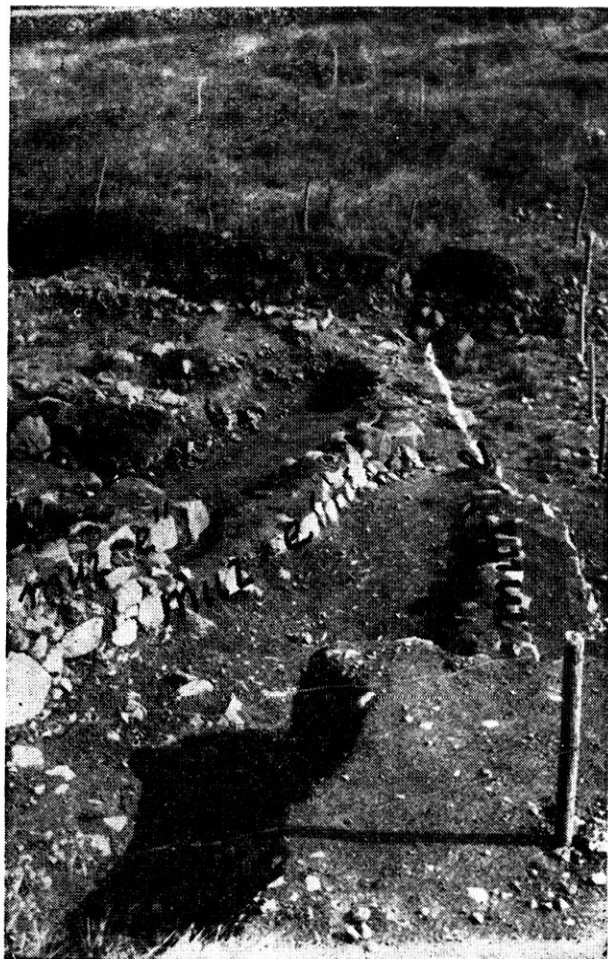


FIG. 2. - Vue des murs e, e', e''.

A l'e. de Y, l'enceinte disparaît sur une longueur de 12 m. et n'est plus attestée, plus loin vers l'e., que par la présence de la couche d'argile β , qui s'arrête suivant une ligne la prolongeant exactement sur 5 m. de long. Elle reparaît au s. de la pièce n° 9, sous la forme d'une série de gros blocs de basalte alignés.

L'enceinte e'' est également bien conservée à l'o. de Y, se perd à l'e. pour reparaître sous forme de gros blocs isolés, au s. de la pièce n° 1. Un important lambeau en subsiste au s. de la pièce n° 9, qui est venue

s'appuyer sur elle. La disparition quasi totale des trois enceintes à l'o. de l'angle de murs Y s'explique vraisemblablement par le creusement, à date assez récente, d'un chemin d'accès, orienté s.o.-n.e. Les travaux d'aménagement de cette rampe accédant obliquement sur le plateau et dont on peut encore observer des traces un peu plus bas, vers le s.o., auraient complètement détruit les murs et les couches supérieures d'habitat du rebord du plateau sur une longueur de près de 10 m. et sur une largeur de 2 m. Nous avons pu, au cours de la campagne précédente, constater ces destructions, sans parvenir à les expliquer.

L'intervalle entre les deux enceintes e' et e'' , qui tendent à se rapprocher vers l'o. jusqu'à se confondre, contenait un très grand nombre de débris de céramique gallo-romaine précoce et quelques tessons italiques.

B) Les couches d'argile.

La couche d'argile α a été retrouvée au point L (fig. 4 a). A cet endroit, elle s'arrête exactement au mur e et repose sur une mince couche de cailloutis basaltique, qui la sépare de la couche posthallstattienne (fig. 3). Au point J, elle repose directement sur une couche d'éboulis stérile, riche en filons d'oxyde de fer. Nous l'avons également retrouvée au point P, où elle est séparée du basalte par une couche de pierraille. Les fondations d'un mur sous-jacent à ceux des pièces n^{os} 6 à 9 reposent directement sur elle dans le sous-sol de la pièce n^o 7. Dans l'ensemble du chantier, nous n'en avons trouvé en somme que des traces discontinues. Elle semble avoir été en grande partie détruite



FIG. 3. — Le mur e , la couche posthallstattienne et la couche α .

par le ruissellement et les travaux successifs d'aménagement du rebord du plateau.

Les couches β et γ étaient encore fort bien conservées dans les parties occidentales et orientales du chantier. Au point I, la couche β n'a qu'une superficie assez restreinte et est arrêtée par un léger ressaut de basalte, tandis que la couche γ se poursuit loin vers le n., sous la forme d'un agglomérat assez épais de débris d'amphores et de tuileaux. Dans le sous-sol des pièces n° 6, 7, 8 et 9, les deux couches sont encore bien conservées et parfaitement distinctes, et se poursuivent assez loin vers le n. Nous avons également noté leur présence dans l'intervalle entre les murs des pièces n° 1, 8 et 9. La couche β était, à cet endroit, très riche en cendres et scories, et contenait même un important filon de charbon, paraissant provenir de la carbonisation d'une poutre.

Dans le sous-sol de la pièce n° 8 a été creusé un puisard, recouvert par la couche γ et traversant la couche β (fig. 1 a, M N). Les murs des pièces n° 6 à 9 sont séparés de la couche γ par une mince couche de terre noire, assez riche en débris céramiques.

Dans la partie centrale du chantier, sous la pièce n° 1, les deux couches β et γ se confondent et forment un sol épais d'argile blanche, contenant des tessons et des monnaies celtiques.

A 1 m. environ à l'e. du mur occidental de la pièce n° 1, une rigole creusée dans l'argile basaltique aboutit à une excavation évasée, au-dessus de laquelle une partie du mur a été construite. Cette dernière contenait un grand nombre de fragments céramiques gallo-romains précoces, parmi lesquels un vase caréné (fig. 11) et un petit vase gris (fig. 10, n° 8). Le premier de ces vases était décoré à l'aide d'une molette, dont nous avons déjà rencontré l'impression sur plusieurs tessons de la couche α . En plus de ces poteries, l'excavation a fourni des monnaies celtiques, un support de vase en bronze (fig. 4, n° 12 et fig. 6, n° 1), de nombreuses scories de bronze et quelques fragments de bronze ouvré.

En 1944, quelques nouveaux éléments nous ont permis de préciser les dates des deux couches α , β , et par là même celle des deux enceintes e' et e'' . Dans la pièce n° 6, ont été mis au jour, à l'intérieur de la couche α , une monnaie de Marseille, d'un type peu courant (tête d'Apollon à gauche; R/. taureau tenant la tête haute, légende ΜΑΣΣΑ), ainsi qu'un fragment d'*olla* peinte, de type celtique. La couche α correspond donc probablement à un niveau antérieur à l'ère chrétienne. Mais la date de destruction de l'enceinte primitive e reste imprécise.

Dans le puisard de la pièce n° 8 et dans la couche β ont été trouvés les fragments épars d'une petite coupe en terre sigillée italique (fig. 7, n° 11). La forme de cette coupe est connue à Haltern¹ (11 av. J.-C., 16 ap. J.-C.). Dans la même couche β , la découverte d'une monnaie coloniale de Nîmes (palme à gauche, P de chaque côté des têtes)² nous permet encore de resserrer ces limites, car elle est d'un type postérieur

(1) Forme de Haltern, n° 7, d'après BEHRENS, *Mainzer Zeitschrift*, VIII, IX, 1913, p. 73, fig. 7, 1 a.

(2) A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, t. II, p. 437.

à l'an 2 ap. J.-C. Enfin la marque italique *RASINI*, trouvée dans la couche β , sous la pièce n° 7, peut être datée du règne de Tibère. Des exemplaires de cette marque ont été notés à Neuss, dont la forteresse a été occupée par la XX^e légion à partir du règne de cet empereur¹. La couche β et l'enceinte e' dateraient donc du règne d'Auguste, postérieurement à l'ère chrétienne, et de celui de Tibère.

C) *Les pièces d'habitation et les échoppes d'artisans.*

De précieuses indications chronologiques concordant avec les indices déjà fournis par la succession des enceintes et des couches d'argile nous ont été données par les traces de réadaptations successives observées en 1933 et en 1934 dans le plan des diverses pièces d'habitation et échoppes d'artisans.

La pièce n° 4 présente, en son angle s.o., un petit réduit rectangulaire analogue à celui de la pièce n° 2. La présence de nombreuses cendres, scories, débris d'argile et de grès réfractaire calcinés, à proximité et à l'intérieur de ce réduit nous a fait supposer qu'il y avait là un four de fondeur.

Cette pièce présente encore l'anomalie de posséder, non 4, mais 6 murs. Le mur μ' repose sur les couches de tuileaux et de débris d'amphores prolongeant la couche γ , le mur μ qui se trouve à 0 m. 25 en dessous du niveau du mur μ' , repose sur la couche β . Il y a donc eu certainement deux états successifs de cette pièce. Dans son premier état, elle s'appuyait sur le mur e' , qu'elle rejoignait à l'e., à l'angle de murs Y. Dans son deuxième état, elle s'appuyait sur le rempart e'' , que le mur μ' coupe à l'angle R. Le mur occidental a été, dans le second état, déplacé de 1 m. 50 vers l'o. La citerne existait déjà dans le premier état; l'alvéole de fondeur n'a été aménagé que dans le second état.

La pièce n° 1 paraît avoir subi une réfection analogue. Dans son premier état, elle s'appuyait sur le mur e' ; dans son second état, elle avait un mur indépendant, établi à 1 m. au n. de l'enceinte e'' .

Les pièces n° 6, 7, 8 et 9 ont été construites à la même époque que la troisième enceinte (mur e'' , couche γ), mais postérieurement à elle, car leurs murs viennent s'appuyer sur elle et sont séparés de la couche γ par une mince couche de terre noire, très riche en débris céramiques.

Il existait sans doute, au même emplacement, dès l'époque de la première enceinte (mur e' , couche β) un premier bâtiment, presque entièrement détruit, mais dont il subsiste un lambeau de mur, sous-jacent aux couches β et γ et au contact de la couche α .

Les bâtiments contemporains de la première enceinte gallo-romaine (mur e' , couche β) étaient, à cet endroit, probablement construits en bois. Nous avons en effet trouvé, entre les murs des pièces n° 4 et 6, et sous le

(1) *C.I.L.*, XIII., 10.009, 212 a. OSWALD-PRYCE, *Terra sigillata*, p. 40.

mur occidental de la pièce n° 6, un important filon de charbons de bois, provenant de la combustion d'une grosse poutre.

La pièce n° 5 a été construite contre les pièces n° 6 et 7. Ses murs ont été édifiés après creusement de fondations sommaires dans les couches d'argile β et γ qui lui servent de sol. Ces deux couches sont d'ailleurs, à cet endroit, indistinctes comme dans la pièce n° 1 et présentent une épaisseur considérable.

Au n. de la pièce n° 1, nous avons pu localiser les vestiges d'un foyer. De grosses pierres, partiellement encastrées dans le mur, délimitaient une couche épaisse de cendres et d'argile tassée, fortement calcinée. Dans le voisinage immédiat de ce fourneau sommaire, se trouvaient de nombreuses scories de bronze, des fragments de chape de four en argile réfractaire. Des trouvailles analogues ont été faites non loin de là, dans la pièce n° 5.

Signalons enfin, dans la même pièce, au-dessus du mur oriental, quelques vestiges de murs maçonnés. Ces derniers sont sans doute contemporains du caniveau aboutissant à l'angle n.o. de la pièce n° 2, au-dessus du puits n° 1. Le tracé de ce caniveau a pu être suivi vers l'o., sur une longueur de près de 10 m. Sous ce caniveau, et au même niveau que les murs de la pièce n° 4, nous avons commencé à dégager un mur oblique qui doit être l'amorce de quelque nouvel atelier.

Ainsi la complication et l'enchevêtrement de ces constructions, qui peut paraître étrange au premier abord, ne sauraient s'expliquer autrement que par une série de réadaptations, avec des moyens de fortune, de petits édifices manifestement sommaires et peu soignés. Ce qui a dominé, c'est la loi du moindre effort. Chaque génération s'est efforcée d'utiliser, autant que possible, les murs subsistants, tout en adaptant le plan de la demeure au nouveau tracé de l'enceinte. Ces réutilisations ne sont pas sans compliquer singulièrement l'étude et l'interprétation des résultats fournis par la fouille.

D) *Dépotoir à amphores de la parcelle 883.*

En fin de campagne, nous avons exécuté, dans la parcelle 883, un sondage qui a amené la découverte d'un angle de murs en blocage de mortier, de tuileaux et de fragments d'amphores, ainsi que d'un dépotoir, rempli de fragments d'amphores brisées. Dans une tranchée rectangulaire de 0 m. 80 sur 1 m. 60, profonde de 1 m. 80 environ, avaient été jetés pêle-mêle plusieurs centaines de débris, provenant de grandes amphores vinaires d'origine italique. Une panse d'amphore, assez bien conservée, avait été placée presque verticalement au milieu de la tranchée, dont le fond était légèrement creusé pour la contenir tout entière. Outre les morceaux d'amphores, le dépotoir contenait :

une lampe en argile grise, brisée en plusieurs fragments, que nous avons pu reconstituer ultérieurement (voir fig. 8, n° 15); un fragment

de cruche ou gourde blanche, à goulot latéral; un disque céramique découpé; un fragment de grand gobelet en terre jaune, orné de traits en relief, à la barbotine; des morceaux d'une faisselle (fig. 14, n° 12); de nombreux fragments de vases ovoïdes en terre grossière, de vases carénés noirs, d'assiettes de différentes formes; des fragments de bols hémisphériques, le fond d'un vase ovoïde à pied débordant, quelques tessons ornés à la roulette, etc...

Dans la couche de remplissage, au-dessus des amphores, nous avons découvert: une monnaie des Bituriges (Blanchet, *l. c.*, t. II, p. 414, fig. 444), une autre du type *EPAD*, au trophée, en excellent état de conservation. Parmi les débris d'amphores ont été trouvés: un tesson de céramique italique d'époque augustéenne et quelques morceaux importants de céramique campanienne (voir fig. 7, n° 15 et 16).

Toutes les amphores dont les débris ont été découverts dans ce dépotoir, semblent avoir été du même type, daté ordinairement de la fin de la République romaine¹. D'ailleurs tous les fragments d'amphores trouvés en abondance dans nos divers chantiers de ces trois dernières années, présentent exactement la même forme: pied allongé, parfois légèrement évasé vers le bas, aplati au bout, panse fusiforme allongée, épaule nettement marquée, longues anses rectilignes attachées à l'épaule et venant rejoindre le col par un angle presque droit, col allongé, cylindrique et presque rectiligne, goulot cylindrique ou tronconique large et accentué, dépassant largement le col. Ce type d'amphores est abondamment représenté dans tous les *oppida* de la Gaule. Il était sans doute encore courant au début du premier siècle de notre ère.

L'un des fragments d'amphores du dépotoir était marqué, à l'épaule, légèrement en dessous de l'attache des anses, de deux lettres capitales *ML*. Cette marque est signalée au Musée de Clermont².

La présence simultanée, dans le dépotoir, d'un tesson sigillé augustéen et de fragments de céramique campanienne pose un problème. Nous avons jusqu'à présent considéré que la poterie campanienne, à pâte rose ou saumonée, couverte d'un vernis noir à reflets métalliques, appartenait exclusivement à la période de l'indépendance gauloise. La découverte de fragments campaniens dans un ensemble qui paraît dater du début de l'ère chrétienne nous oblige à revenir sur cette assertion. Encore est-il vrai que les fragments campaniens mis au jour en 1944 diffèrent notablement de ceux qui ont été trouvés sur l'emplacement du village celtique d'Aulnat-Sud. Leur pâte est blanc jaunâtre et leur vernis, inégalement réparti, est d'un gris bleu sans éclat, alors que les fragments d'Aulnat présentent une pâte orangée ou rose, et un vernis noir brillant. S'agit-il, dans le dépotoir, d'une production campanienne de basse

(1) A. GRENIER, *Manuel*, VI, 2, fig. 235 et p. 625.

(2) *C.J.L.*, XIII, 10.002, 321.

époque ou d'une contrefaçon tardive, provenant de Narbonnaise? Une étude et un classement systématique de toute cette céramique, si précieuse pour la datation de nos gisements protohistoriques, serait nécessaire pour répondre à cette question.

La découverte d'une monnaie celtique d'*EPAD*, au trophée, en excellent état et n'ayant guère servi depuis son émission, au milieu de tessons du règne d'Auguste, laisse également à penser. Il est probable que ce numéraire a été encore très longtemps frappé après la Conquête.

Les diverses périodes d'occupation
Chronologie des constructions successives

Nous pouvons essayer d'esquisser, d'après les données apportées par les deux campagnes de fouilles de 1943 et de 1944, l'histoire des constructions successives dans la partie de la bourgade artisanale étudiée ces dernières années.

1° L'habitat posthallstattien découvert en 1943 et 1944 prouve que le rebord méridional du plateau était occupé, même dans la partie centrale, par quelques cabanes isolées, plusieurs centaines d'années avant la construction de l'enceinte celtique. Les trouvailles fréquentes de cailloux calibrés, de silex taillés, de tessons de type protohistorique dans les différents endroits du chantier prouvent d'ailleurs que de nombreux fonds de cabanes ont été détruits par les travaux d'aménagement du terrain, au cours des périodes suivantes.

2° L'enceinte celtique *e*, suivant le rebord du plateau, ne délimitait pas une agglomération permanente. Très souvent, des couches d'éboulis ou de cailloutis complètement stériles séparent le niveau de base de cette enceinte des couches ultérieures d'habitat, particulièrement de la couche α , lorsqu'elle a été préservée. La céramique et les objets appartenant à la période gauloise proprement dite continuent de manquer sur le plateau.

3° La première période d'habitation dense est celle de la couche α (dernier quart du 1^{er} s. av. J.-C.). A cette époque, il existait peut-être, à l'emplacement des pièces n^{os} 6, 7, 8, 9, un bâtiment maçonné dont nous avons retrouvé des vestiges.

4° La seconde période de construction est celle de l'enceinte *e'* et de la couche β . D'après les découvertes de tessons italiques, de monnaies et de marques céramiques, nous pouvons désormais la placer au début de l'ère chrétienne (fin du règne d'Auguste, début du règne de Tibère). De cette époque date la construction des pièces n^{os} 1 et 4 dans leur premier état. L'emplacement ultérieurement occupé par l'ensemble des pièces n^{os} 6, 7, 8 et 9 était alors recouvert par une série de cabanes en bois, sans doute incendiées par la suite.

5° La troisième période coïncide avec la construction de l'enceinte e'' et l'établissement de la couche γ . Elle a vu la réfection des pièces n° 1 et 4, suivie de la construction des pièces n° 6 à 9. Nous pénétrons ainsi plus avant dans le règne de Tibère.

6° Vient ensuite la construction de la pièce n° 2, des pièces n° 3 et 5.

7° Les couches d'habitat supérieures des pièces n° 1 à 9 nous mènent jusqu'au règne de Claude.

8° Il est probable qu'ultérieurement la majeure partie de la bourgade a été rasée, puis remblayée. Cependant, quelques vestiges de constructions postérieures: caniveau de la parcelle 927, lambeau de mur dans la pièce n° 5, permettent de supposer que l'emplacement n'a pas été tout à fait abandonné. Bien plus, certaines des constructions dégagées en 1936 par M. Desforges dans la parcelle 926 nous permettent d'atteindre le règne de Néron, puisqu'au-dessus d'un étage intermédiaire, situé à 2 m. 20 de profondeur, et daté par la découverte d'une marque de potier de La Graufesenque¹, il existe encore un étage supérieur de constructions, plus robustes et mieux conservées². Il faudrait pouvoir réaliser la jonction entre les deux chantiers de 1944 et de 1936. Dès maintenant, nous pouvons confronter les résultats de nos travaux avec ceux de M. Desforges:

L'étage inférieur³ du chantier de 1936, riche en fragments brûlés, correspondrait, selon nous, aux couches β et α . Les premières constructions, à 2 m. 40 de profondeur, seraient postérieures aux deux enceintes gallo-romaines, et correspondraient aux pièces n° 1 et 4, dans leur premier état;

L'étage intermédiaire serait du règne de Claude, contemporain de la pièce n° 2 et des couches d'habitat supérieures;

enfin, la construction maçonnée de l'horizon supérieur daterait de la même époque que le caniveau et le pan de mur de la pièce n° 6.

Nous voyons ainsi se confirmer et se préciser les résultats déjà entrevus au cours de la campagne de 1942. Le plateau de Gergovie a donc bien été occupé en son centre par une véritable bourgade celtique, dans le genre de celle de Bibracte. Constituée presque exclusivement, d'abord, de cabanes de bois, cette bourgade se couvre, au début de l'ère chrétienne, de petites demeures en pierre, d'un caractère sommaire et primitif, remaniées un peu au hasard par les générations successives. Les enceintes se succèdent, entraînant chaque fois des modifications dans

(1) *Celer*, règnes de Claude et Néron, voir OSWALD-PRYCE, *l. c.*, p. 16.

(2) Voir *Gallia*, II, 1943, p. 78.

(3) *Ibid.*

l'économie des bâtiments qui s'y adossent. Les habitations sont encore occupées pendant quelques années, sans grande modification, jusqu'au règne de Claude. Elles sont ensuite *rasées*, et la bourgade de type cellique disparaît, faisant place à des installations plus dispersées: ateliers ou fermes isolées, mais beaucoup plus solidement construites, du genre de celles que M. Desforges a découvertes lors de sa campagne de 1936.

Jean-Jacques HATT.

APPENDICE I. — OBJETS DE MÉTAL.

A) Liste des monnaies identifiées.

Nombre	Type	Référence	Description sommaire	Lieu de trouvaille
5	VERGA	Blanchet, <i>Traité des mon. gaul.</i> , II, p. 421, fig. 462.		Parcelle 927
2	EPAD	<i>Ibid.</i> , II, p. 420, fig. 458.		—
1	T. POM SEX. F	<i>Ibid.</i> , I, p. 135 et p. 255, fig. 12.		—
13	EPAD	<i>Ibid.</i> , II, p. 420, fig. 458.	Tête casquée à droite. EPAD. R. Guerrier tenant un trophée.	Couches d'habitat supérieures. Couches β et γ dépotoir d'amphores.
5	EPAD	<i>Ibid.</i> , p. 420, fig. 457.	Tête bouclée à gauche. Etoi'e, CICHIDVBRI. R. Cavalier chargeant, IIPAD, 2 S couchés.	Couches d'habitat supérieures. Couches β et γ
3	ADCA- NAVNOS ADCA- NAVNOS	<i>Ibid.</i> , I, p. 96.	Tête bouclée à gauche, légende rétrograde: CANAVNOS. R. Cheval bondissant à gauche, légende rétrograde: A D.	Couches supérieures.
1	Demi-monnaie de Nîmes	<i>Ibid.</i> , II, p. 437, fig. 478.	Têtes d'Agrippa et d'Auguste adossées: IMP DIVI F P P. R. Crocodile attaché à une palme à gauche: COL NEM.	Couche β .

Nombre	Type	Référence	Description sommaire	Lieu de trouvaille
1	Bronze coulé éduen au taureau cornupète	<i>Ibid.</i> , I, p. 247, fig. 105.	Tête à gauche. R. Taureau chargeant à gauche, très stylisé.	Pièce n° 6.
1	Monnaie des Bituriges	<i>Ibid.</i> , II, p. 414, fig. 444.	Tête bouclée à gauche. R. Aigle aux ailes déployées et aiglon: CALIAGEIS.	Dépotoir d'amphores.
1	Bronze de Marseille	<i>Ibid.</i> , I, p. 236.	Tête d'Apollon à gauche. R. Taureau à droite, tenant la tête haute: ΜΑΣΣΑ	Pièce n° 6. Couche α.

B) Liste des fibules et objets en bronze et en fer.

a) Découverts en 1943.

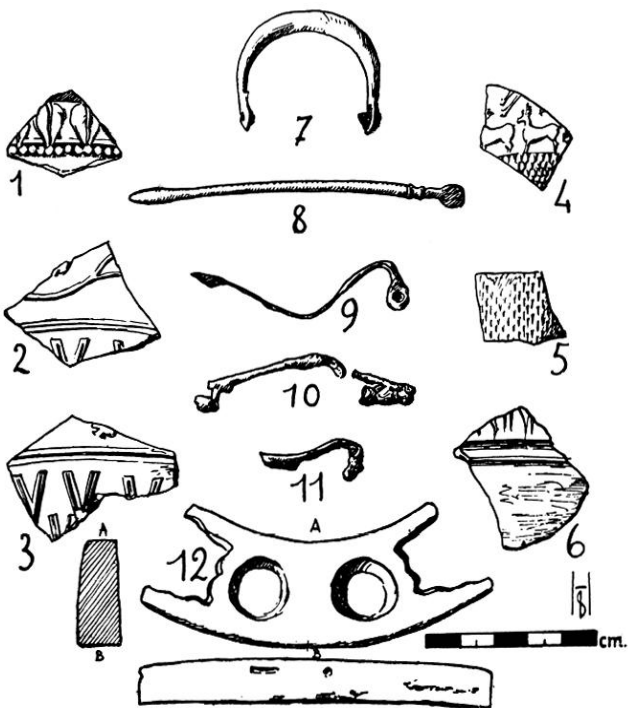


FIG. 4. — Céramique italique; objets en bronze et en fer (fouilles 1943).

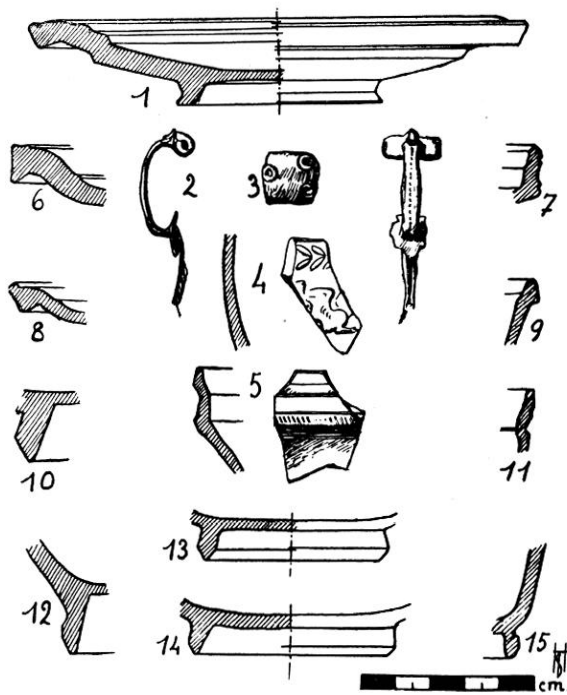


FIG. 5. — Céramique italique; fibule; perle en verre (fouilles 1943).

Type	Description sommaire	Matière	Chantiers	Références bibliographiques	Illustrations
Fibule Nauheim		Bronze	Parcelle 927	Déchelette, <i>Manuel</i> , II, 3, p. 1257, n° 4	Fig. 4, n° 10
—		Fer		—	Fig. 4, n° 9
Fibule Provincial militaire	Arc coudé aplati	Bronze			Fig. 4, n° 11
—	Disque médian	—			Fig. 5, n° 2
Sonde de chirurgien		Bronze			Fig. 4, n° 8
Boucle de ceinture		—			Fig. 4, n° 7
Support de vase en bronze	Segment de roue	—	Sous la couche β		Fig. 4, n° 12
Fibule gallo-rom. précoce	Arc aplati, très large ressort entouré d'une feuille de bronze enroulée en cylindre		Pièce n° 6, couche β	Bulliot, <i>Fouilles du Mt Beuvray</i> , <i>Album</i> , pl. L, n°s 2, 7 et 19	Fig. 8, n° 13
—	Arc en forme de P. Disque médian		Couche γ entre les 2 murs des pièces n°s 1 et 8	<i>Ibid.</i> , n° 9	Fig. 8, n° 14

Parmi les objets de bronze, nous signalerons :

un capuchon, un bouchon (fig. 8, n° 12). Une petite pendeloque (fig. 8, n° 44). Une aiguille, dont le chas est brisé (fig. 8, n° 17). Une dent de gros rongeur (castor) sertie dans une garniture de bronze, comportant un anneau de suspension, a dû servir d'amulette (fig. 8, n° 3).

Parmi les ustensiles ou outils de fer :

un objet de forme et d'usage énigmatiques, où nous avons cru re-

connaître une garniture de harnachement (fig. 8, n° 2). Un fragment de clef, du type dit « clef de temple » (fig. 8, n° 18). Un fer d'herminette ou de rabot (*ibid.*, n° 16). Une spatule (*ibid.*, n° 23). Un poinçon, et un petit ciseau à bois, qui auraient pu servir d'instruments à graver les roulettes, destinées à décorer la poterie (*ibid.*, n° 19 et 21). Une lame de rasoir (*ibid.*, n° 8). Un talon de javeline ou d'épieu (*ibid.*, n° 6). Deux tranchets (*ibid.*, n° 9 et 10). Un clou à grosse tête, ou cabochon décoratif (*ibid.*, n° 1). Un burin (*ibid.*, n° 20). Un petit marteau (*ibid.*, n° 11). Une lame de couteau (*ibid.*, n° 7). Un gond de porte (*ibid.*, n° 22).

C) Note sur un objet gallo-romain en bronze, découvert en 1943.

En plus de l'habituelle moisson de monnaies, de fibules et de fragments céramiques, les travaux de cette année ont amené la découverte d'un objet qui présente un intérêt particulier. C'est une espèce de segment de roue, percé de deux trous cylindriques (voir fig. 4, n° 12; fig. 6, n° 1). Les dimensions de cet objet sont: long. 9 cm.; larg. 9 cm. 4; épaisseur 1 cm.; diamètre des trous 1 cm. 5.



FIG. 6. — Supports de vase: 1: de Gergovie.
2: de la collection Chopard.
3: de Mahdia.

Il est gravé, sur un côté, d'un point et d'un trait incisé au burin. Son poids est de 173 gr. Il a été découvert par un de nos ouvriers, quelques jours avant l'ouverture du chantier, sous le mur ouest de la pièce n° 1 et au-dessous du niveau de la couche δ . Nous avons déjà trouvé à cet endroit, en 1942, de nombreux fragments de feuilles de bronze battu, et quelques scories mêlées à des cendres et à des charbons.

Nous avons pu rapprocher cet objet d'un autre, tout à fait similaire, faisant partie de la collection du docteur Chopard, léguée par ce dernier à l'Académie de Clermont. C'est également un segment de cercle, épais de 1 cm., long de 5 cm., large de 2 cm., percé de deux trous dont le diamètre est de 0 cm. 7. Son poids est de 80 gr.. Le fait que

ces deux objets aient tous deux un poids coïncidant à peu de chose près aux deux subdivisions de la livre: le *quadrans* (81 gr. 4), le *dextans* (172 gr. 8), nous avait d'abord fait penser qu'il s'agissait là de *poids divisionnaires*. Nous avons adressé, par l'intermédiaire de M. Grenier, qui avait bien voulu se charger de la lire, une communication dans ce sens à la *Société des Antiquaires de France*. Mais on nous a fait observer, à juste titre:

1° que cette forme est absolument inusitée pour les poids,

2° qu'il est impossible qu'un poids soit *plus lourd* que la mesure pondérale qu'il est chargé de représenter.

M. Merlin a fait remarquer que dans la trouvaille de Mahdia (Tunisie) il a découvert des objets de cette forme (fig. 6, n° 3). L'un d'eux adhérait encore au fond d'un vase de bronze, dont il formait le pied, la courbure épousant celle du vase. M. Merlin a eu l'amabilité de donner à M. Grenier (qui m'a transmis le calque reproduit sur la fig. 6), une photographie de l'objet de Mahdia. Je remercie M. Merlin d'avoir bien voulu autoriser la reproduction de ce document inédit.

Les trois segments de cercle de Mahdia, de Gergovie et de la collection Chopard sont donc des *supports de vases en bronze*. Les Gaulois utilisaient en effet de grands chaudrons au fond arrondi, sans pied, pour lesquels l'usage de pareils supports était recommandé. Déchelette en donne plusieurs exemples dans son *Manuel* (II, 3^e partie, p. 1420, fig. 636). Ces vaisseaux, en tôle mince martelée, étaient destinés à être pendus au-dessus du foyer. On pouvait utiliser, pour les poser sur le sol, des supports en forme de segments de cercle, groupés par trois ou quatre. Le fond du chaudron reposait ainsi sur des appuis, et les parois, minces et fragiles, se trouvaient soutenues, grâce à la courbure de l'arc de cercle. Les deux trous servaient vraisemblablement à loger les doigts, pour pouvoir donner aux supports les positions appropriées.

Il est possible que ces supports aient aussi servi d'enclume pour réparer le chaudron et y river de petites plaques de bronze. Nous avons vu plus haut que la fosse où a été découvert le support de Gergovie correspondait sans doute à l'habitation d'un bronzier, ou chaudronnier. Quant à la coïncidence entre le poids de ces objets et les subdivisions de la livre romaine, elle ne saurait surprendre. C'est un fait d'expérience courante que le poids des objets métalliques d'usage ménager tend à se rapprocher des subdivisions de l'unité pondérale. Nos casseroles, récipients, et ustensiles en cuivre, ou aluminium, ont des poids de 100, 200, 300 grammes, etc. Cette particularité permet, soit de tarer plus facilement le récipient, soit d'exécuter des pesées approximatives avec l'ustensile à défaut de poids.

Enfin, les marques que nous avons constatées sur les supports de Gergovie et de la collection Chopard (un point et un tiret sur le support

de Gergovie, une arête de poisson sur celui de la collection Chopard) avaient sans doute pour but d'éviter les tâtonnements, en permettant de grouper chaque lot de supports, avec le vase de diamètre correspondant.

Les problèmes posés par l'« instrumentum domesticum » des Anciens sont souvent insolubles et les trouvailles dans le genre de celles de Mahdia, qui nous restituent des ensembles complets, sont les seules qui permettent de leur apporter des solutions définitives.

D) *Analyses spectrographiques d'échantillons de bronze.*

[L'étude spectroscopique des monnaies et objets métalliques a permis une classification préliminaire.

Nous avons trouvé quatre espèces de métaux, trois espèces de bronze et une espèce de laiton :

Première espèce de bronze : pas de zinc, de l'étain et peu de plomb. Rapport des intensités des raies de cuivre et de plomb :

$$\frac{\text{Cu4062,7A}^1}{\text{Pb4057,8A}} = \frac{10}{1}$$

Ech. n° 4, A, B, D, E, g, G, F : scories et battitures de diverses provenances (principalement de la forge).

Ech. n° 5 E :

Monnaie de Geneste *Epad*.

Monnaie de Geneste *Epad*.

Ech. n° 30 Monnaie *Adcanaunos*.

Ech. n° 32-b *Epad*.

Ech. n° 33 *Epad*.

Ech. n° 39 fragment de scorie (P. 926).

Ech. n° 41 fragment de métal (P. 926).

Ech. n° 50 aiguille (P. 926).

Ech. n° 57 corps et pointe de fibule.

Ech. n° 58 corps de fibule (couche β).

Deuxième espèce de bronze : pas de zinc, peu d'étain, forte proportion de plomb.

Rapport des intensités des raies :

$$\frac{\text{Cu4062,7}}{\text{Pb 4057,8}} = \frac{3/2 \text{ A}}{2/3 \text{ B}}$$

(1) Longueur d'onde de chaque raie en Augström.

A) Ech. n° 4 C, G, d scories et battitures de diverses provenances (P. 926 et 927).

Ech. n° 35 *Epad Cicedubri*.

Ech. n° 36 *Epad Cicedubri*.

Ech. n° 38 fragment métal ouvré (P. 926).

Ech. n° 49 fibule (P. 926).

B) Ech. n° 4 c (forge).

Ech. n° 31 Monn. *Adcanaunos*.

Ech. n° 25 Monn. de Marseille Apollon, taureau tête haute.

Ech. n° 53 corps de fibule.

Ech. n° 1 lingot.

Troisième espèce de bronze : traces de zinc, d'étain, forte proportion de plomb; rapport des intensités des raies :

$$\frac{\text{Cu4062,7}}{\text{Pb4057,8}} = \frac{1}{1}$$

Ech. n° 4 b, f scories.

Ech. n° 5 B scories.

Ech. n° 20 Monnaie de Nîmes.

Ech. n° 21 Monnaie de Nîmes, imitation locale.

Ech. n° 22 Monnaie de Nîmes, imitation locale.

Ech. n° 23 Monnaie de Nîmes.

Ech. n° 24 Monnaie de Nîmes, palme à gauche.

- Ech. n° 26 Monnaie de Marseille Cérès, taureau cornupète.
 Ech. n° 27 *Epad Cicedubri*.
 Ech. n° 28 Monnaie des Bituriges.
 Ech. n° 29 Monnaie celtique tête bouclée à gauche.
 Ech. n° 32 Monnaie *Calledu*.
 Ech. n° 40 Fragment métal (P. 926).
 Ech. n° 43 Plaque (P. 926).
 Ech. n° 45 Bague (P. 928).
 Ech. n° 4-b Scorries.
 Ech. n° 2 « bronze » Scorries.
- Quatrième alliage : laiton. Zinc, pas d'étain, faible ou moyenne proportion de plomb.*
- Rapport des intensités des raies :
- $$\frac{\text{Cu}4062,7}{\text{Pb}4057,8} = 5/ \text{à } 1/1$$
- Ech. n° 5 D, lingot.
 Ech. n° 5 E, métal ouvré.
- Ech. n° 7 Monnaie *Verga*.
 Ech. n° 7 Monnaie *Verga*.
 Ech. n° 8 Monnaie *T. Pom.*
 Ech. n° 10 Fibule.
 Ech. n° 34 Monnaie *Epad*.
 Ech. n° 42 Ressort fibule (P. 926).
 Ech. n° 44 Plaque (P. 928).
 Ech. n° 46 Fibule couche β (P. 928).
 Ech. n° 47 Fibule couche β (P. 928).
 Ech. n° 48 Tube de bronze couche α (P. 926).
 Ech. n° 51 Anse de coupe (P. 926).
 Ech. n° 52 Fibule (P. 927).
 Ech. n° 53 Pointe de boucle (P. 927).
 Ech. n° 54 Fibule (forge).
 Ech. n° 55 Pied de chaudron couche α (P. 927).
 Ech. n° 56 Pointe et corps de fibule (P. 927).
 Ech. n° 58 Pointe de fibule couche β .]

E. SAÏTO.

Plusieurs observations s'imposent.

Les quatre alliages ont été, sinon élaborés, du moins travaillés dans les différentes parties de l'oppidum qui ont fait l'objet des fouilles de ces trois dernières années. Le bronze contenant de l'étain paraît avoir été exclusivement fondu et travaillé dans la forge. Les autres alliages se rencontrent dans la forge et dans les ateliers des parcelles 926 et 927.

Parmi les monnaies, quelques unes sont en bronze proprement dit et contiennent de l'étain. *Elles sont exclusivement de type régional (EPAD, ADCANAVNOS)*. La plupart sont en mauvais bronze, avec une forte proportion de plomb, peu d'étain, peu ou point de zinc. Les monnaies de Nîmes (demi-as au crocodile, et type portant au revers la colonie sacrificiant) constituent un groupe homogène, de composition identique, sans qu'il soit possible de distinguer entre les exemplaires de bonne frappe et les contrefaçons locales. Une des monnaies de Marseille, de type normal (Cérès, taureau cornupète) a été frappée dans le même alliage. L'autre, de type aberrant (tête d'Apollon, taureau tête haute), qui paraît être une contrefaçon gauloise, ne contient pas de zinc. Quelques types de monnaies sont en laiton. *Ce sont précisément ceux dont la frappe paraît avoir persisté, assez tardivement, après la conquête (VERGA, T. POM, EPAD)*.

La plupart des objets découverts, et presque toutes les fibules, sont en laiton. Il arrive que les fibules aient un corps en bronze, et une ai-

guille en laiton. Cet assemblage suppose une certaine connaissance des propriétés mécaniques des alliages, le laiton, plus souple et plus ductile, étant réservé à la partie élastique de la fibule.

Il est possible, dès lors, de tirer certaines conclusions provisoires.

Nous n'avons pu malheureusement découvrir, dans ces analyses, la preuve péremptoire que les objets découverts, ou certaines des monnaies, ont été fabriquées sur place. Il apparaît cependant que les artisans de Gergovie ont fondu et travaillé les trois premiers alliages de bronze (avec étain, ou à forte proportion de plomb, sans étain). Il semble qu'ils n'aient pas fondu, mais seulement travaillé au marteau le laiton. Comme beaucoup des fibules découvertes ne sont pas fondues, mais embouties, soudées et ciselées, ou repoussées, il reste probable qu'elles ont été fabriquées à Gergovie même. La matière première se serait présentée, non sous la forme de lingots, mais de feuilles de laiton, que les orfèvres gallo-romains auraient découpées et travaillées à chaud au marteau.

La proportion relativement faible des objets ou monnaies en bronze, contenant de l'étain, comporte, en elle-même, un enseignement: il est probable que l'industrie gallo-romaine du bronze a été, au lendemain de la conquête, affectée par la rupture des relations avec le marché breton, fournisseur d'étain. Il semble que l'on se soit efforcé de remédier à cette pénurie.

La composition des monnaies de Nîmes prouve que l'on recourait, en Narbonnaise, au plomb, comme succédané. Cette solution ne pouvait être, étant donné la mauvaise qualité des alliages ainsi obtenus, qu'un pis aller.

On a pu, régionalement, utiliser l'étain de certaines mines, d'ailleurs pauvres, du Limousin¹. Ceci expliquerait que les seules monnaies contenant de l'étain sont celles qui sont de provenance régionale (*EPAD. CALLEDI*). On a pu, également, récupérer et fondre d'anciens bronzes: l'abondance des scories et des battitures contenant de l'étain, dans la forge, pourrait s'expliquer de cette manière.

Enfin, on a beaucoup développé la fabrication des alliages du type laiton, pour lesquels le zinc aurait pu être fourni par les gisements de calamine de l'ouest et du sud du Massif Central². Le laiton, d'abord réservé, en vertu de sa malléabilité et de sa ductilité, aux objets de bimbeloterie, est même utilisé, par pénurie d'étain, pour la frappe des monnaies celtiques tardives (*EPAD. T. POM. VERGA*).

Ainsi, nous assisterions aux efforts de la métallurgie gallo-romaine, au lendemain de la conquête, en vue de remplacer l'étain, devenu momentanément rare à la suite de la conquête.

¹ GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. VI, 2, p. 966.

² GRENIER, *ibid.*, p. 981.

Les régions du Sud de la Gaule auraient adopté une solution de facilité, défectueuse étant donnée la mauvaise qualité des métaux obtenus: l'introduction du plomb, en forte proportion, dans les alliages de cuivre. Les industries du Centre auraient recouru à plusieurs solutions, techniquement plus heureuses mais de réalisation moins aisée: l'exploitation de gisements locaux, peu productifs, d'étain et de calamine, la récupération des vieux bronzes, le développement des alliages du type laiton.

Il est souhaitable que des analyses systématiques, portant des échantillons bien datés, antérieurs à la Conquête ou postérieurs au règne de Claude, viennent apporter une confirmation à ces vues. Il paraît inutile d'en souligner l'importance, pour l'histoire des techniques et l'évolution de la vie économique en Gaule.

Qu'il me soit permis de remercier ici M. Saïto, étudiant à la Faculté de Strasbourg, qui a bien voulu se charger, avec des moyens rudimentaires, des analyses spectrophotographiques.

APPENDICE II. — CÉRAMIQUE.

A) Inventaire des fragments italiques.

Nombre	Forme et référence	Illustrations	Date	Lieu de trouvaille
Ritterling 9	Oswald-Pryce, <i>Terra sigillata</i> , pl. XXXIX, n° 8	Fig. 5, n°s 13, 14, 10	Règne de Claude	Parcelle 927 Pièce n° 4 au-dessus de la couche γ
Drag. 16	<i>Ibid.</i> , pl. XLI, n° 4	Fig. 5, n°s 9, 6	Tibère Claude	<i>Id.</i>
Ritterling 5	<i>Ibid.</i> , pl. XXXVIII, n° 2	Fig. 5, n° 5	Claude	<i>Id.</i>
—	<i>Ibid.</i> , pl. XXXVIII, n° 3 b	Fig. 5, n° 11	Claude	<i>Id.</i>
Drag. 17	<i>Ibid.</i> , pl. XLII, n° 4	Fig. 5, n° 7	Tibère Claude	<i>Id.</i>

Nombre	Forme et référence		Illustrations	Date	Lieu de trouvaille
	Drag. 46	<i>Ibid.</i> , pl. LV, n° 1	Fig. 5, n° 9	Auguste	<i>Id.</i>
	Ludowici Té	<i>Ibid.</i> , pl. LXVI, n° 1	Fig. 5, n° 1		
2	Curle 15	<i>Ibid.</i> , pl. LVI	Fig. 5, n° 1 et 2		Couches supérieures d'habitat
1	Ritterling 14	<i>Ibid.</i> , pl. LIV, 51 cf. Behrens, <i>Mainzer Ztschr.</i> 1913-14, p. 73	Fig. 7, n° 11	Auguste à Tibère	Couche β
5	Drag. 46	Oswald-Pryce, pl. LV. 1	Fig. 7, n° 3	Auguste	Pièce n° 6, couche β Pièce n° 1
1	Loeschcke 72 B.	<i>Ibid.</i> , pl. LXVIII, 2	Fig. 7, n° 4	Auguste à Tibère	Pièce n° 9, couche β
1	Ritterling 5	<i>Ibid.</i> , pl. XXXVIII		Auguste	Pièce n° 6, couche β
1	Loeschcke 10 A.	<i>Ibid.</i> , pl. LI, 1		Auguste	Pièce n° 5
2	Drag. 16	<i>Ibid.</i> , pl. XLII, 1, 2		Auguste	Pièce n° 7, couche β
1	Drag. 17	<i>Ibid.</i> , pl. XLII, 1		Auguste	Dépotoir à amphores
1	Ritterling 1	<i>Ibid.</i> , pl. XLIV, 2		Claude	Couches supérieures d'habitat
2	Ritterling 8	<i>Ibid.</i> , pl. XLVIII, 1		Auguste	Pièce n° 7, couche β Pièce n° 1, au-des- sus de la couche δ

Marques italiques

	Référence	Date	Lieu de trouvaille
RASINI	<i>CIL</i> , XIII 10009 212 α	Tibère	Pièce n° 7, couche β
AVVILLI	<i>CIL</i> , XIII 10009 76	Auguste Tibère	Près du mur e' au-dessus de la couche β
Marque d'amphore M L	<i>CIL</i> , XIII 10002 321		Dépotoir à amphores

B) *Liste des fragments de gobelets d'Aco.*

Type	Description	Date	Lieu de trouvaille	Références bibliographiques	Illustrations
Gobelet d'Aco	Frise de petits cerfs, grènetis	Règne d'Auguste	Parcelle 927 Pièce n° 4 sous la couche γ	Déchelette, <i>Les vases ornés</i> , p. 32, fig. 12	Fig. 4, n° 4
—	Petit sphinx	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>		Fig. 5, n° 4
—	4 fragments de coupe hémisphérique; rais de cœur; rinceaux	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>		Fig. 4 n°s 1, 2, 3 et 6
—	Grènetis	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>		Fig. 4, n° 5

Nombre	Description sommaire	Illustrations	Provenance
1	Fragment de fond	Fig. 7, n° 8	Pièce n° 7, couche β
4	Fragments de rebords	Fig. 7, n°s 5 et 12	Couche β Couches supérieures
3	Fragments ornés à la roulette		Couches α, β, γ
3	Fragments ornés de grènetis	Fig. 7, n° 7	Couche β
1	Fragment décoré d'un lézard, en relief	Fig. 7, n° 6	Pièce n° 7, couche β
2	Fragments décorés de frises de feuillages en relief	Fig. 7, n°s 9 et 10	Couche β , couche γ

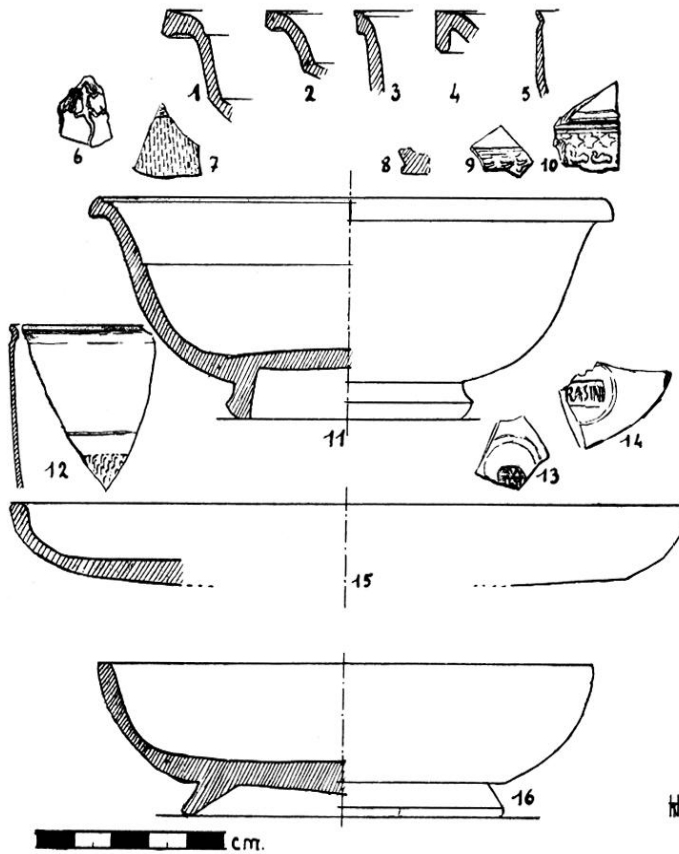


FIG. 7. — n°s 1-14: gobelets d'Aco et céramique d'Arezzo;
n°s 15-16: céramique campanienne (fouilles 1944).

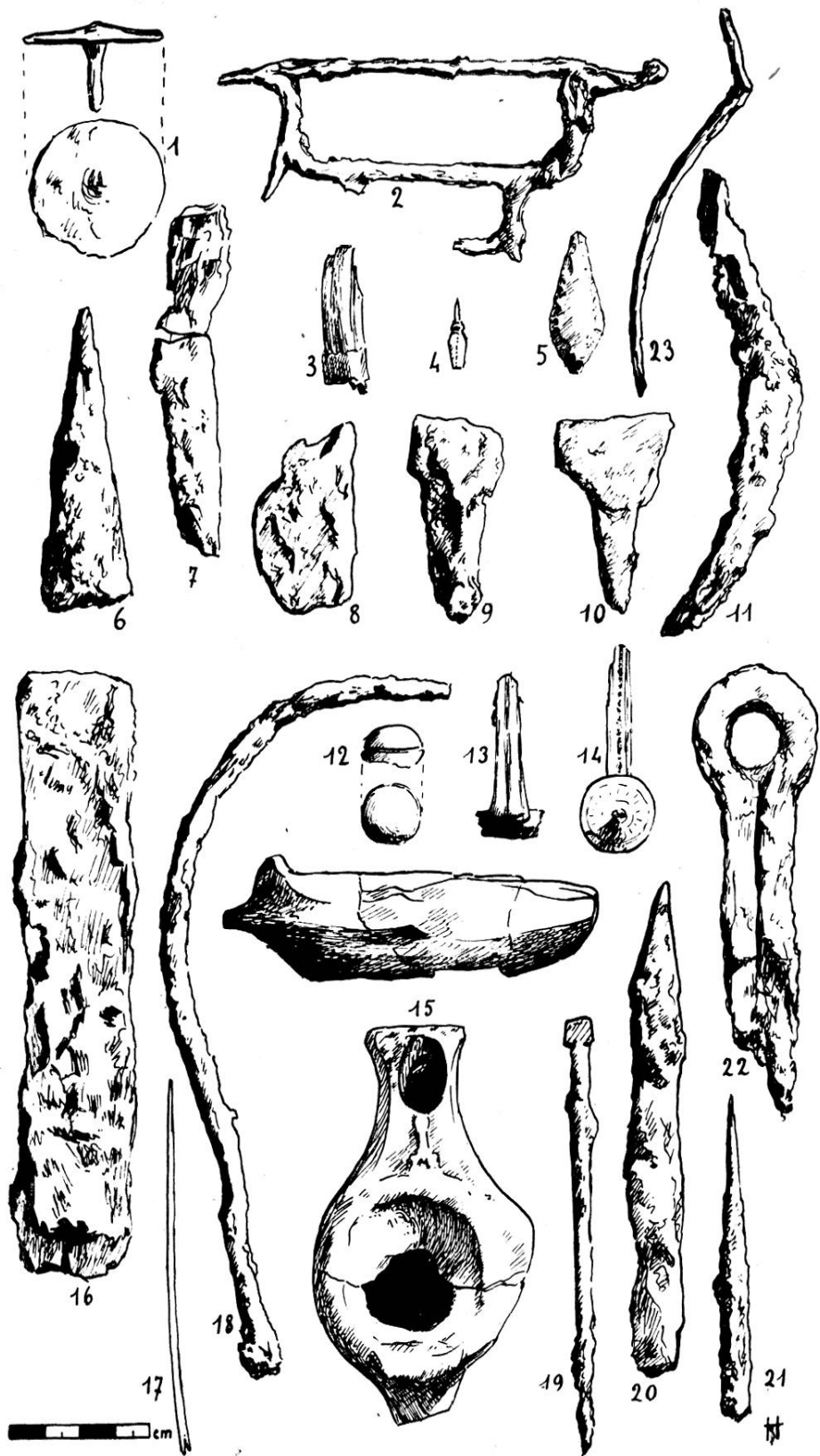


FIG. 8. — 1: clou en fer à tête large; 2: objet énigmatique en fer; 3: dent de castor sertie dans une douille en bronze (pendentif ou talisman); 4: fragment de bronze ouvré; 5: pointe de flèche en silex; 6: douille d'épieu en fer; 7: couteau en fer; 8: rasoir en fer; 9-10: tranchets en fer; 11: petit marteau en fer; 12: cabochon en bronze; 13-14: fibules; 15: lampe; 16: fer de rabot; 17: aiguille en bronze; 18: fragment de clé en bronze; 19: petit ciseau en fer; 20: burin; 21: poinçon; 22: gond de porte; 23: spatule en bronze.

NOTA. — Parmi les fragments de gobelets d'Aco, nous avons pu distinguer deux catégories: les uns sont modelés dans une pâte jaune, très pâle, tournés avec beaucoup de soin, et souvent décorés en reliefs, d'une technique parfaite; les autres sont modelés plus grossièrement, dans une pâte moins fine, plus dure, et souvent peinte en rouge. Ces derniers sont uniquement décorés à la roulette. S'agirait-il d'une contre-*façon* indigène de modèles italiques?

Parmi les poteries d'importation, nous signalerons la lampe représentée fig. 8, n° 15, dont le bec est carré, et non arrondi. Cette forme, qui paraît avoir été courante à Gergovie (nous avons trouvé 5 fragments de ce genre au cours des trois dernières campagnes, et une lampe, découverte entière au cours de campagnes précédentes par M. Desforges et nos confrères anglais, possède le même bec carré) est vraisemblablement spéciale au début du 1^{er} siècle de notre ère. Remarquons encore que cette lampe n'est pas symétrique, mais qu'elle présente, sur le côté droit, une espèce de protubérance destinée sans doute à en faciliter la préhension, et qu'elle est décorée d'un *phallus* stylisé.

C) La céramique indigène

La céramique indigène gallo-romaine précoce, dont les dernières fouilles avaient déjà fourni des spécimens variés et intéressants, que nous comptons prochainement étudier de façon plus systématique en la comparant avec celle de La Tène, nous a encore fourni cette année une grande variété de formes, dont certaines sont nouvelles.

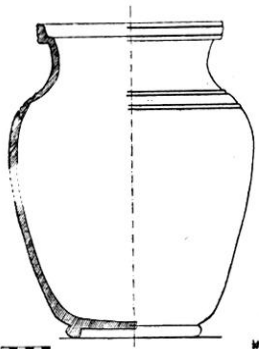


FIG. 9. — Cruche en terre engobée de blanc (fouilles 1944).

Certains vases ont pu être presque intégralement reconstitués par nos soins. C'est, par exemple, une grande cruche en terre, jaune très pâle, engobée de blanc (fig 9). Ce genre de vase est très courant sur le plateau. Il se rencontre à partir du début du 1^{er} siècle de notre ère, semble-t-il. La variété la plus courante présente un col cylindrique assez large, légèrement évasé vers le haut, de même diamètre que le pied. La panse, piriforme, est trapue, mais d'un galbe élégant. L'anse, qui part du milieu de l'épaule, forme un angle de 60° à 80° environ, pour se rattacher au col suivant une courbe dont la concavité est tournée vers le haut.

Ce type de cruche, tout à fait différent des formes de Bibracte¹ se retrouve dans un certain nombre de gisements clermontois, que l'on peut dater avec précision, grâce aux fragments sigillés

(1) DÉCHELETTE, *Les fouilles du Mont-Beuvray*, pl. XX, 1, 2 et 3.

et aux marques de potiers, et qui s'échelonnent depuis le règne de Claude jusqu'aux Flavien¹.

D'autres formes de cols sont plus apparentées à celles de Bibracte. L'une d'entre elles présente une lointaine parenté avec celle des lécythes.

Toutes ces cruches sont fréquemment décorées, à la base du col, de guillochures en relief, obtenues au moyen d'une roulette. Nous remarquerons enfin un goulot tréflé, forme assez rare à cette époque.

Ces différentes variétés de cruches, dont aucun équivalent n'existe dans la céramique indigène de La Tène, attestent la force des influences romaines sur la céramique locale.

Cette dernière va même jusqu'à contrefaire le galbe et l'aspect extérieur de la céramique arrétine. Nous avons en effet découvert, cette année, quelques fragments de petits vases en terre jaune ou brune assez fine, peints en rouge vif, dont certains reproduisent de très près les profils de la céramique sigillée italique.

Nous avons pu en reconstituer graphiquement deux exemplaires dont l'un (fig. 10, n° 5) est une contrefaçon de la forme Drag. 33² et l'autre, une imitation de la forme Drag. 46³ (fig. 10, n° 2).

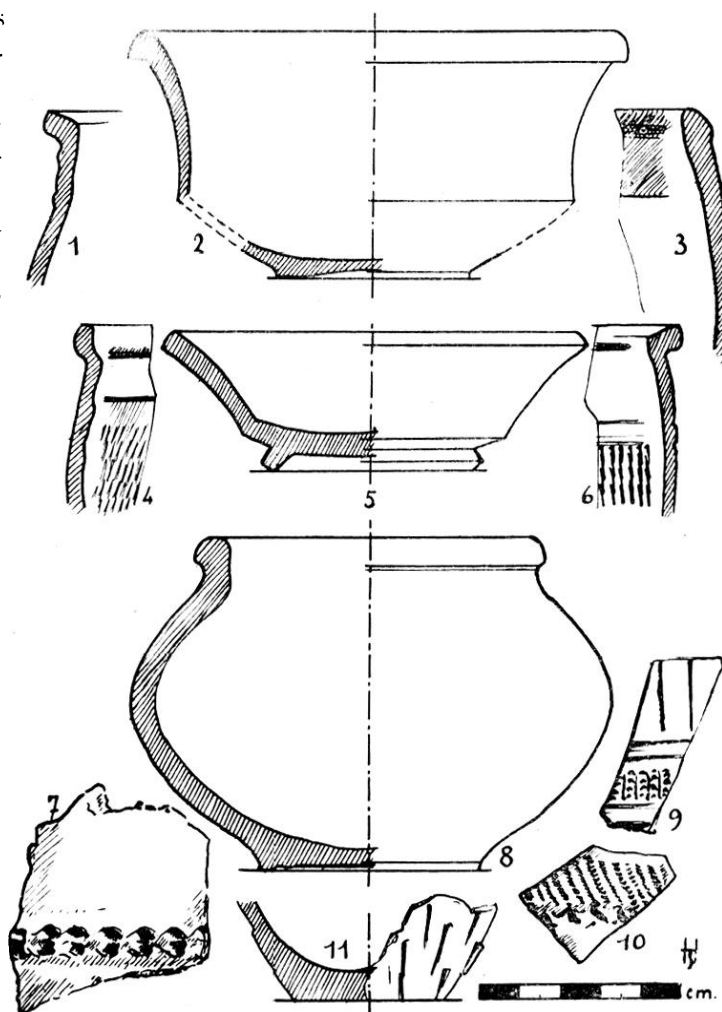


FIG. 10. — Céramique indigène peinte, décorée : à la roulette, au poinçon ou de reliefs barbotinés (fouilles 1944).

(1) J.-J. HATT, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. LXIV, n° 524, p. 262, 264 et 265.

(2) OSWALD-PRYCE, *Terra Sigillata*, pl. LI.

(3) *Ibid.*, pl. LV.

La forme même des « gobelets d'Aco », sans doute imitée par l'industrie locale, paraît avoir influencé certains types de gobelets indigènes, en terre fine, jaune pâle, très bien cuite, et décorée à la roulette (fig. 10, n° 4 et 6).

Certains profils d'assiettes sigillées sont reproduits par le potier indigène, dans une terre plus grossière, grise, ou blanchâtre, à lustre noir ou gris: ce sont les formes Curle 15, et Drag. 16 (fig. 13, n° 10 et 11).

Enfin, une dernière catégorie de vaisseaux semble reproduire des prototypes romains, ce sont des mortiers, à rebords très saillants, dont la pâte jaune très pâle est mêlée de nombreux grains de quartz (fig. 13, n° 1, 2, 3, 4). Le mortier est absolument inconnu de la poterie indigène à l'époque de La Tène, et son apparition atteste vraisemblablement l'introduction de certaines nouveautés dans les usages alimentaires.

Dans l'ensemble, cependant, la céramique gallo-romaine précoce reste fidèle au répertoire des formes indigènes, où certaines formes posthalstattiennes survivantes s'associent à celles de La Tène: bols hémisphériques (fig. 13, n° 5 à 9), grandes jattes à rebords rentrants (*ib.*, n° 12 à 15), marmites trépieds (*ib.*, n° 16 à 18); grandes jarres ovoïdes à col droit ornées d'encoches au poinçon rappelant de très près les antécédents de La Tène, ainsi que les exemplaires trouvés à Bibracte¹.

Les formes les plus fréquentes, comme aussi les plus caractéristiques, sont: les vases carénés, que nous avons découverts en 1944, (fig. 10, n° 8; fig. 15, n° 2), et de nombreux fragments de rebords (fig. 14), plusieurs exemplaires reconstituables, de toutes dimensions (voir fig. 11; n° 1, 2, 4, 5, 10), et les formes ovoïdes (fig. 14, n° 13, 14).

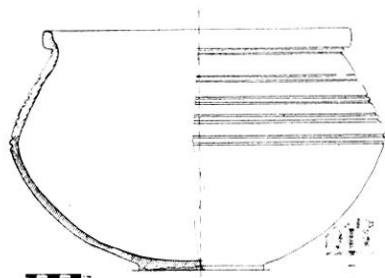


FIG. 11. -- Vase caréné décoré à la roulette (fouilles 1944).

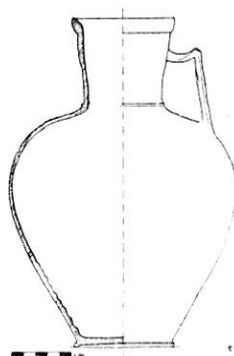


FIG. 12. -- Amphore indigène, dorée au mica (fouilles 1944).

Signalons enfin un creuset en terre réfractaire, gauchement modelé à la main, ainsi qu'un fond d'assiette plate, présentant en son centre une espèce d'ombilic, très saillant.

¹ DÉCHELETTE, *Les fouilles du Mont-Beuvray*, pl. XIX, 1, 2, 3.

L'ornementation de cette céramique est assez variée: encoches gravées au poinçon, peinture rouge vif, uniforme (fig. 10, n° 2 et 5), dorure à la poudre de mica (fig. 12; fig. 14, n° 1 et 3; fig. 15, n° 2; fig. 14).

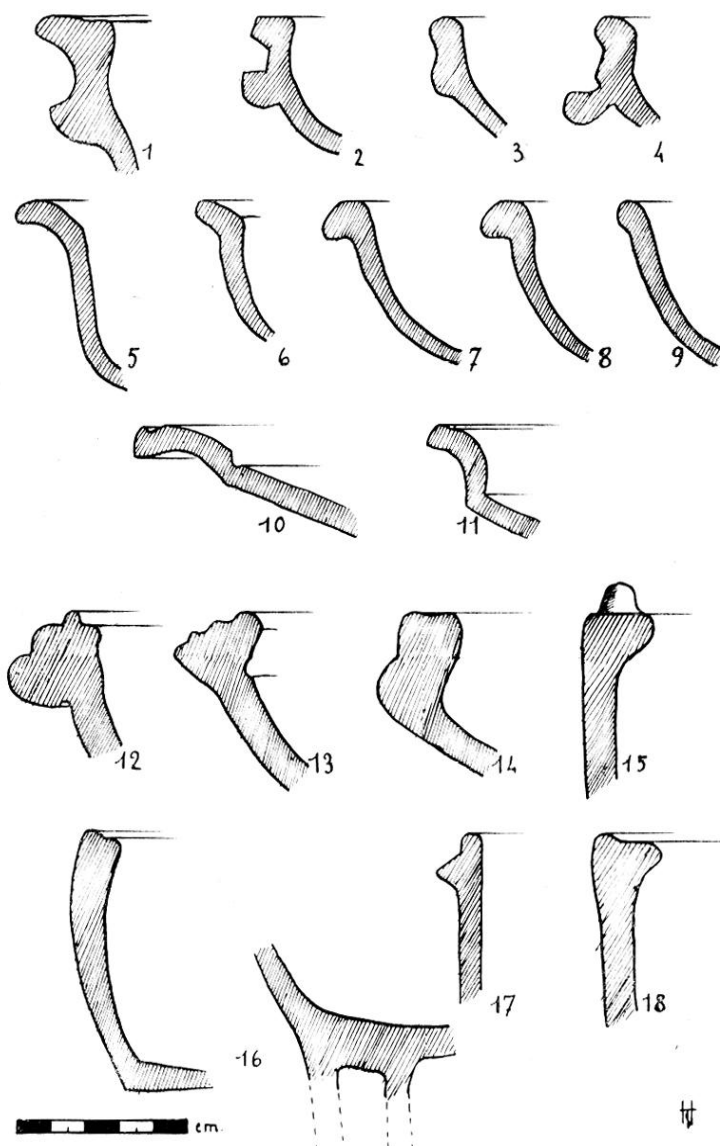


FIG. 13. — Céramique indigène: rebords de mortiers, de bols, d'assiettes, de grandes jarres et de marmites-trépieds (fouilles 1944).

zones peintes en rouge ou en bistre (fig. 10, n° 3), cordons d'argile pétrie, pincés ou incisés (fig. 10, n° 7), petits traits en relief, à la barbotine (fig. 10, n° 11 et 9).

Mais le système d'ornementation le plus courant, tout à fait caractéristique de l'époque, est le décor à la roulette (fig. 11; fig. 10, n° 8; fig. 15, n° 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11).

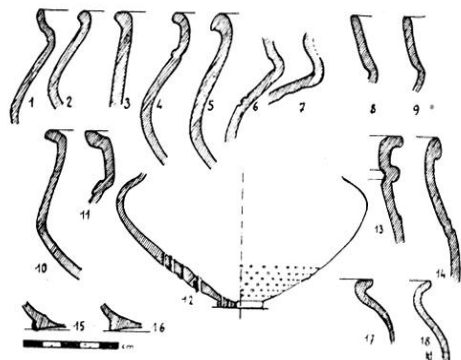


FIG. 14. — Céramique indigène: faïsselle; rebords de vases carénés et de vases ovoïdes (fouilles 1944).

Une assez grande variété de motifs se trouvent représentés: arêtes de poissons (fig. 15, n° 9, 10, 5), traits horizontaux ou échelles (fig. 15, n° 1, 6, 8), traits obliques (fig. 15, n° 4), traits enchevêtrés (fig. 15, n° 3, 6, 7, 8, 11), petits damiers carrés (fig. 15, n° 7), petits damiers en losanges (fig. 15, n° 1).

Le mode d'application des roulettes en rend difficile l'étude et l'identification. Des bandes se

chevauchent ; souvent, la même roulette a été passée deux fois de suite sur la même bande. Il arrive aussi qu'une partie des motifs ait été effacée par un trait lissé. Nous avons pu cependant retrouver sur trois vases les mêmes motifs (fig. 15, n° 7; fig. 11; fig. 14, n° 8) constitués par une alternance de petits damiers, de traits horizontaux, et de traits enchevêtrés. Cette roulette avait déjà été rencontrée par nous sur plusieurs tessons de la couche α . Elle paraît appartenir à la période la plus ancienne de la céramique gergovienne, de type gallo-romain précoce.

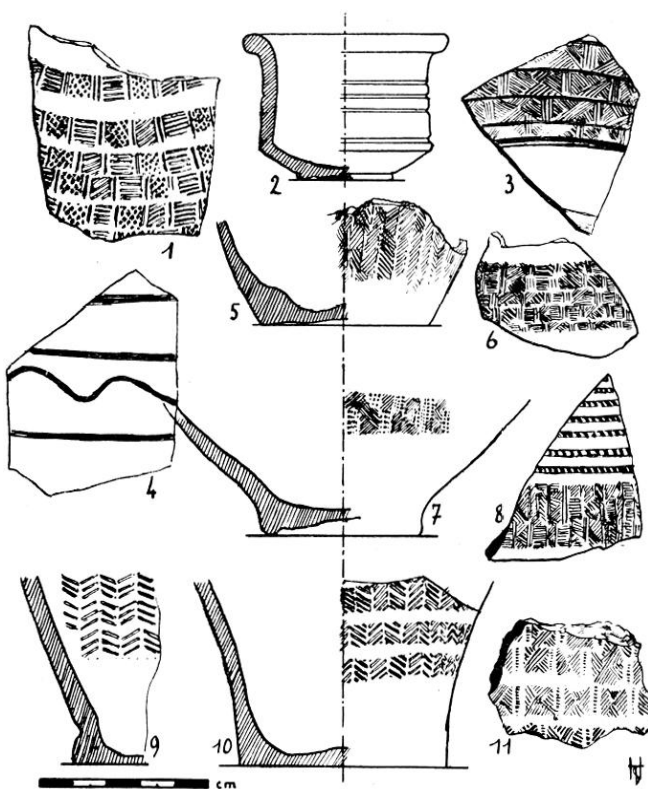


FIG. 15 — Fragments de vases indigènes décorés à la roulette ou au brunissoir (fouilles 1944).

L'examen et l'identification de ces roulettes pourrait peut-être, dans la suite, nous amener à contrôler les indications chronologiques fournies par la stratigraphie.

Ainsi chaque campagne de fouilles nous permet de compléter le répertoire des formes et des ornements de la céramique gallo-romaine précoce. Le tableau d'ensemble qui se dégage de cette étude est instructif. Les influences romaines, les progrès de la technique ont amené l'artisan potier indigène, au lendemain de la conquête, à modifier et à diversifier considérablement les formes traditionnelles de La Tène. Il s'agit ici, véritablement, d'une espèce d'âge d'or de la poterie régionale, qui deviendra, dans la suite, beaucoup moins originale, moins variée et moins élégante.

J.-J. H.